



2 juillet 2021

Agriculture

Lutte biologique contre la cochenille farineuse

Le Service de l'agriculture, en collaboration avec le Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques (CABI) et Agroscope, procède à des essais pour lutter de façon biologique contre la cochenille farineuse. Une expérience de lâcher de guêpes parasites sera conduite dans des parcelles d'arbres fruitiers entre Saxon et Riddes.

La cochenille farineuse est un ravageur apparu depuis quelques années dans le verger du Valais central, en particulier dans la région de Riddes-Saxon, où il s'attaque en priorité aux pommiers, poiriers et abricotiers. A ce jour, il n'existe que des autorisations provisoires pour des produits de synthèse et pour l'huile de paraffine.

Afin de répondre aux attentes des exploitants qui cherchent à lutter de manière biologique contre ce ravageur, des recherches et des essais sont régulièrement conduits par le Service de l'agriculture, en collaboration avec le Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques (CABI) et Agroscope (centre de compétences de la Confédération dans le domaine de la recherche agronomique et agroalimentaire), ainsi qu'avec le soutien de la Fruit-Union Suisse et Andermatt Biocontrol. Ces démarches s'inscrivent dans le cadre du projet « Développement de la lutte biologique contre la cochenille farineuse dans les cultures arboricoles en Suisse ». L'objectif est de montrer les avantages de la lutte biologique, quel que soit le mode de production.

L'essai en question consiste en un lâcher de guêpes parasites *Acerophagus malinus* (parasitoïdes) dans des vergers infestés par les cochenilles farineuses *Pseudococcus comstocki*. Cette minuscule guêpe, qui mesure environ 1 mm de long, est originaire d'Asie où elle parasite naturellement la cochenille farineuse. Elle a déjà été utilisée avec succès comme agent de lutte biologique aux Etats-Unis. Elle est également déjà présente dans les vergers du Valais, des individus ayant été trouvés entre juin et décembre de l'année dernière entre Riddes et Saxon. Pour les partenaires du projet, il ne s'agit donc pas d'introduire un nouveau parasitoïde, mais d'augmenter la population déjà existante et d'accroître ainsi son efficacité en tant qu'antagoniste de la cochenille.

Trois parcelles infestées de cochenilles ont été sélectionnées sur les communes de Saxon et Riddes. En accord avec les exploitants concernés, qui devront renoncer à tout traitement durant le temps de l'expérience, les lâchers de parasitoïdes auront lieu dans des sections de 1'000m² dans chacune de ces parcelles. 10'000 individus seront ainsi lâchés par secteur. Cinq à sept jours plus tard, le taux de parasitisme dans ces sections expérimentales sera mesuré et comparé à celui du reste des parcelles. Le potentiel de dispersion du parasitoïde après le lâcher sera également analysé. En cas de résultat significatif, un nouveau lâcher pourrait être envisagé en août, afin de lutter contre la deuxième génération de cochenilles.

Personnes de contact

Georg Bregy, adjoint du chef du Service de l'agriculture, 027 606 75 00
Céline Gilli, cheffe du secteur phytosanitaire à l'Office de l'arboriculture,
Service de l'agriculture, 027 606 76 05

